



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Un article dans La Libre Belgique<sup>[1]</sup> a occasionné une inquiétude légitime par rapport à l’avenir de notre école. Nous regrettons que les propos qui y sont exprimés ne traduisent pas la situation à laquelle se trouve actuellement confrontée notre école. Cette communication a pour but de rectifier ce malentendu et de vous rassurer quant à la pérennité d’EEBA.

En raison d'une modification intervenue en décembre 2019 dans le statut des Ecoles européennes agréées, le cabinet de la Ministre de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Madame Caroline Désir, a décidé de retirer le dossier de conformité pour l’ouverture des deux dernières années du curriculum menant au baccalauréat européen. Celui-ci devait recevoir l’approbation finale du Conseil aux dates du 16 et 17 avril 2020. Cette décision de la Ministre intervient en dépit du soutien apporté sous la législature précédente par la Madame la Ministre Joëlle Milquet et des deux inspections européennes passées avec succès en 2016 et 2018 qui ont valu la validation de notre curriculum jusqu'à la S5.

**Soyez toutefois rassurés quant au fait que la survie de l'école n'est en aucun cas menacée,** plusieurs solutions sont étudiées afin de permettre aux élèves de poursuivre leur scolarité sur le campus d’Argenteuil dans l’attente de l’ouverture de la S6 pour continuer le projet de développement des écoles européennes agréées comme dans nos pays voisins<sup>[2]</sup>.

Nous vous invitons à prendre connaissance ci-dessous du courrier adressé au cabinet de Madame la Ministre Désir qui reprend l'ensemble des arguments invoqués à l'appui de notre demande.

---

[1] *La seule école européenne agréée belge est menacée*, Monique Baus, La Libre Belgique, 11 juin 2020.

[2] 25 écoles européennes ont été agréées ou sont en procédure d’agrément en Europe aujourd'hui. La France a ouvert deux écoles et le Luxembourg quatre au cours de ces deux dernières années.



Argenteuil, 10 juin 2020

**Lettre ouverte des parents, des élèves, de l'équipe pédagogique et de la direction de l'école européenne Bruxelles Argenteuil (EEBA) à la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) :**

Réaction à la décision de Madame la Ministre Désir de retirer la demande d'agrément du dernier cycle du secondaire donnant accès au baccalauréat européen.

Par ce retrait, le cabinet de la Ministre prive l'école de la finalité qui a justifié sa création et qui a déterminé un grand nombre de familles à lui faire confiance depuis son ouverture. En effet l'école agréée propose aux élèves le programme européen multilingue propre aux écoles européennes de type 1.

Dans un contexte déjà anxiogène, cette décision inquiète beaucoup de familles concernant la prochaine rentrée de septembre et l'avenir scolaire de leurs enfants. Elles ont choisi cette école pour son programme européen et international. Le fait de devoir changer d'école déstabilise souvent les enfants alors que l'EEBA offre en plus un internat, permettant aux jeunes de se stabiliser géographiquement pour terminer leurs études secondaires.

1) Pourquoi maintenir l'école européenne Bruxelles-Argenteuil (EEBA)

**EEBA répond** à la problématique de discrimination d'accès aux écoles européennes traditionnelles en octroyant un accès identique à tous les élèves, sans en privilégier aucun et cela toute l'année.

**EEBA** est une école qui **forme** les élèves au multilinguisme et au multiculturalisme et leur permet une ouverture culturelle sur autrui. Plus de 25 nationalités présentes et 12 langues enseignées sur le campus. Elle résout ainsi le problème de scolarisation des enfants qui ne parlent aucune des langues nationales belges.

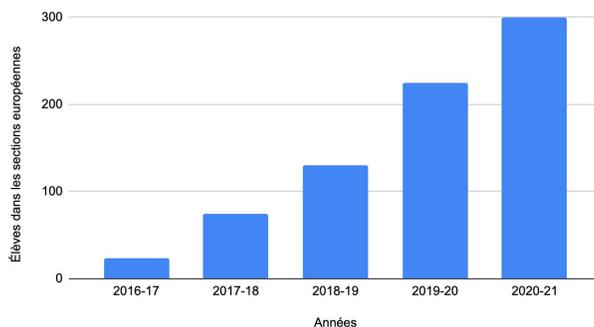
**EEBA répond** à un problème de pénurie de places dans l'enseignement organisé par la FWB et représente une économie pour la Communauté Française. Pour la seule année 2020, 225 élèves ont été scolarisés et 45 professeurs engagés. Cela représente une économie de 1.250.000 million<sup>1</sup> d'euros et libère ainsi des places dans les écoles publiques payées par le contribuable.

---

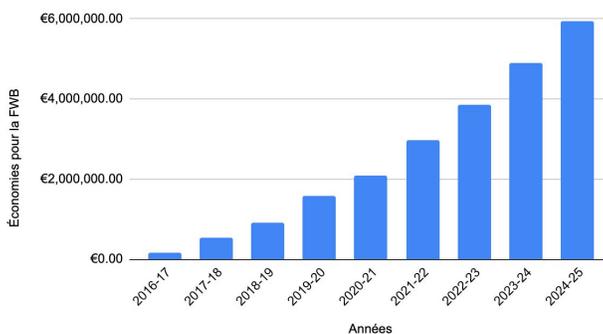
<sup>1</sup> Un élève en Communauté Française coûte à la FWB entre 3.363 et 7.398 euros par an et par élève selon le niveau d'études. Ce chiffre est calculé sur la base de 185 élèves et sur un coût médian de 5.560 euros:

[http://www.directionrecherche.cfwb.be/index.php?eID=tx\\_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=295b2a1d544](http://www.directionrecherche.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=295b2a1d544)

Elèves dans les sections européennes



Économies pour la Fédération Wallonie-Bruxelles



**EEBA réinvestit** la totalité des revenus au service de l'éducation. Un système de bourses aide les familles à faibles revenus. 5% des élèves bénéficient d'une bourse d'études et 20% des familles ont un minerval adapté à leurs revenus.

**EEBA favorise** grâce à ses petites classes l'intégration scolaire de jeunes à besoins spécifiques. 20% des élèves bénéficient d'un soutien et les professeurs sont formés à cela.

**EEBA est** une entreprise pourvoyeuse d'emplois. Au total 75 personnes travaillent sur le campus d'Argenteuil sans compter les nombreux prestataires de services comme des compagnies de transport, la cantine, les clubs de sport, les activités extrascolaires etc...

**EEBA contribue** comme employeur à l'économie du pays, les impôts et les charges salariales étant versés au gouvernement.

Salaire, ONSS et précompte estimés 2020-2021



**EEBA attire** les familles qui travaillent dans les entreprises internationales ce qui confère à la région une grande attractivité. L'école est un vecteur économique, culturel et social pour la région car elle affecte le choix d'habitation des familles, dynamise entre autres les clubs de sport et centres culturels, et attire les commerces, les soins de santé, etc.

**EEBA défend** les valeurs européennes en formant les jeunes générations en leur offrant une ouverture concrète sur l'Europe et sur le monde.

**EEBA est la 14ème école européenne agréée en Europe et la 1ère en Belgique.** Depuis sa création, 11 écoles agréées ont été ouvertes par les gouvernements (ou sont en cours d'ouverture) dont 4 au Luxembourg et 2 en France. Cette croissance prouve que le modèle des écoles européennes agréées est recherché par de nombreuses familles et de jeunes, car il facilite, entre autres, la mobilité et l'apprentissage de nombreuses langues.

**EEBA préserve** un patrimoine historique de la Région Wallonne. Le château d'Argenteuil a été vendu en 1994 à une école internationale car le bâtiment coûtait trop cher à la Communauté Française. Des subsides des pays scandinaves, des entreprises comme VOLVO et le travail des fondateurs de l'école ont permis la restauration et le maintien du bâtiment. Aujourd'hui Argenteuil accueille un Internat, des écoles et des installations de sport au service de toute la communauté de Waterloo.

## 2) SOUTIEN DES LÉGISLATURES PRÉCÉDENTES

*Alors que* le 16 janvier 2016 le cabinet de Mme Milquet a soutenu le projet et qu'en décembre de la même année, sous la législature de Mme Schyns, le dossier de conformité a été approuvé par le conseil supérieur des écoles européennes,

*Alors que* les résultats des deux inspections en 2017 et 2018 ont été positifs,

*Alors que* l'école reçoit un soutien des pays scandinaves, de l'Italie, de l'OTAN et de l'UE,

*Alors que* nos pays limitrophes créent des écoles agréées comme la nôtre pour redynamiser leur région et résoudre la demande croissante d'enseignement multilingue;

*Alors que* familles ont choisi cette école et que les jeunes s'y sentent bien;

*Alors que* nous vivons une crise sanitaire dont personne ne peut encore prévoir les conséquences financières, sociales et économiques,

Il est regrettable de mettre à risque une école qui ne coûte rien au contribuable, ni au gouvernement et qui au contraire assure des emplois. Une école qui vise à former et sensibiliser les jeunes actifs de demain à vivre dans le respect d'autrui, de soi-même, et des différences ; dans le respect de la planète et de l'environnement et qui prépare ces futurs adultes à la vie dans une société post Covid en mutation permanente.

## Conclusion

La seule contrainte de la FWB est de respecter son engagement d'exercer le contrôle de qualité stipulé par le règlement des écoles européennes et approuvé par les Etats membres. Son simple renoncement ne justifie pas les innombrables conséquences humaines, sociales et économiques d'un arrêt pur et simple d'une "success-story" en pleine croissance, les victimes principales étant nos enfants et leurs éducateurs.

Nous avons à cœur de croire que l'administration publique et nos élus politiques se montreront disposés à chercher, en concertation avec l'EEBA, une solution rapide et pérenne afin d'éviter la perte de plus de

soixante emplois et la rescolarisation de plus de deux-cents élèves dans le système public aux frais du contribuable alors que l'EEBA souscrit pleinement à l'objectif de neutralisation des coûts qu'engendrerait un tel contrôle dans le chef de la FWB. Ainsi, la collaboration avec les instances de la FWB ne pourrait en aucun cas s'assimiler à « un financement direct ou indirect de l'Ecole », lequel « serait en effet manifestement irrégulier à défaut de cadre décretaal<sup>2</sup> ».

---

<sup>2</sup>« Projet de convention définissant les relations entre la Communauté française et l'ASBL « Lycée Molière » dans le cadre de l'agrément de l'École européenne de Bruxelles-Argenteuil ».